



L'Etang-Salé, le 6 juillet 2022

LE MAIRE

A

Secrétariat du Maire  
Dossier suivi par Mme Eva GRONDIN  
[eva.grondin@letangsale.fr](mailto:eva.grondin@letangsale.fr)  
☎ : 0262-33-43-33

Gilles CLAIN  
10 Chemin de l'école Ravine Sèche  
97427 L'Etang-Salé

Nos / Réf : EG/0022/2022

Objet : Questions sécuritaires – Rappel des pouvoirs du Maire, du 1<sup>er</sup> adjoint et vice-président de la CIVIS, et du fonctionnement de la Police Municipale

**Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint, Monsieur Gilles CLAIN,**

Vous m'avez interpellé par mail le dimanche 26 juin sur la sécurisation du parking de la Rue Gabin DAMBREVILLE et le 28 juin sur la question du Plan ORSEC et « le référent de la police municipale » sur ce sujet. Le 30 juin 2022, vous interpelez monsieur le DGS, placé sous mon autorité pour « vérifier la compétence du pouvoir de police de la mer ».

Toutes ces interpellations ne sont pas de nature à créer un climat serein au sein de l'administration communale, en particulier dans la police municipale. Je vous prie de trouver par ce courrier un rappel détaillé des missions de chacun. L'enjeu étant que cessent les sous-entendus et que chacun, dans son domaine de compétence se mette au travail.

Pour mémoire, le 27 avril 2022, le responsable de la Police Municipale, Philippe BARET, a demandé par courrier écrit à être déchargé de ses fonctions de responsable. Dans la foulée, son adjoint Denis FONTAINE, demande, lui aussi, à être déchargé de ses fonctions d'adjoint.

J'ai reçu le CSP BARET plusieurs fois, en présence du Directeur Général des Services. A maintes reprises et devant témoins, j'ai demandé à Monsieur BARET Philippe de rester Responsable de la Police Municipale. Je ne lui ai jamais demandé de partir. Il est parti de son propre chef avec effet à compter du 1<sup>er</sup> juin, conformément à sa requête.

Mis devant le fait accompli, j'ai pris une note, et dans l'urgence, (note numéro) pour désigner messieurs Gilles ROBERT et David LUCAS, comme co-responsables par intérim, avec un critère objectif : l'ancienneté au sein de la police municipale de L'Etang-Salé.

Ce choix est mon choix avec un seul objectif, celui de garantir le bon fonctionnement de la Police Municipale dans le respect de la continuité du service public.

Je suis le Maire et j'assume pleinement la responsabilité de la police municipale placée sous mes ordres. Pour autant, notre administration dispose d'un DGS, d'une police municipale et notre équipe majoritaire a la chance de pouvoir compter dans ses rangs un premier adjoint, par ailleurs officier de police judiciaire.

Toutes ces ressources humaines sont invitées à travailler de concert, ensemble, dans une cohésion d'équipe, avec en ligne de mire, l'intérêt général, et ne jamais oublier qu'en dernier ressort, c'est moi, le Maire qui valide le projet, le dossier, le courrier ou l'arrêté.

Nous avons un DGS dont le rôle est de garantir le bon fonctionnement des services. Je suis le Maire et assume la responsabilité de la police. La police et le DGS peuvent travailler en concertation, ensemble, dans le respect de la note que j'ai signée à destination de messieurs LUCAS et ROBERT.

Vous avez été désigné adjoint par le groupe majoritaire et je vous ai donné délégation à la sécurité. En votre qualité de premier adjoint, il vous appartient de vous assurer que le service fonctionne, conformément à ma demande politique, et le programme défini par la majorité municipale.

Je vous ai confié sous mon autorité, toujours en votre qualité de premier adjoint et surtout de professionnel de la sécurité publique, **la délégation de la politique de la sécurité publique**.

Comme vous le savez, un nouveau dispositif ORSEC Vigilances Météorologies et crues sera activé dans les prochains jours.

Je ne doute pas que dès la prise en charge de votre délégation, vous avez pris les mesures pour la mise à jour du DICRIM et PC ORSEC. A ce titre, vous êtes invité par votre délégation de 1<sup>er</sup> adjoint, à faire tout le nécessaire pour faire signer au Maire tous les documents mis à jour. Enfin, je compte sur votre présence en présentiel avec les services sur les prochains événements spécifiques liés à votre délégation.

De même depuis la prise de vos fonctions, je ne doute point que vous avez la culture du résultat et vous saurez donc gré de me communiquer l'état d'avancement des dossiers PC ORSEC dont la mise à jour est impérative, depuis notre arrivée aux responsabilités.

Concernant la sécurisation du parking de la rue Gabin DAMBREVILLE, je vous informe que tous les élus de la majorité regrettent les incidents qui se sont passés, fort heureusement sans victime grave, en pleine nuit.

Le premier accident de ce type, au cours de ma mandature, début d'une longue litanie de désordres, a eu lieu **le 19 mars 2022** : une voiture est tombée en contre bas de la plage. A cette date, vous fûtes d'ores et déjà 1<sup>er</sup> Adjoint avec les délégations : **Sécurité Publique / Aménagement – Travaux – Coordination Service Technique, par un arrêté signé le 03 mars 2022.**

Le 2<sup>ème</sup> accident de ce type a eu lieu le **26 juin 2022** (voiture tombée en contre bas de la plage)

Permettez, Monsieur le Premier adjoint, cher collègue élu, de vous rappeler vous avoir confié la délégation **« Sécurité Publique / Aménagement / Travaux et coordination des actions et des politiques publiques de la direction des services techniques »** ; délégation que vous avez ardemment, et à juste titre, soutenu mordicus face à un éventuel « empiètement » dans différents mails envoyés par vos soins à différents collègues et services.

Vous avez également rappelé dans moult courriels, adressés au DGS, au Cabinet, et aux différents services que vous êtes **« le seul élu aux délégations de service technique »** et **« personne d'autres »**, si bien que vous n'avez souhaité voir aucun autre élu « empiéter » vos délégations, pas même une main tendue pour un potentiel travail d'équipe.

Compte tenu de la fréquentation par les familles de cette partie de plage, les conséquences auraient, en effet, pu être graves. Vous n'êtes pas sans savoir, en votre qualité de Vice-Président de la CIVIS, que cette partie du littoral, son entretien, sa sécurisation, relève de la compétence de l'intercommunalité.

En tant que Maire, j'ai passé un certain nombre de messages auprès de notre partenaire CIVIS et ces messages ont été renouvelés. Néanmoins, votre qualité de Vice-Président de la CIVIS, ainsi que les délégations y afférentes vous donnent un accès privilégié aux services intercommunaux. Je ne peux que vous inviter, en tant que conseiller communautaire à suivre de très près l'avancée des chantiers auprès de la CIVIS afin de sécuriser notre joyau du littoral, inscrit notamment dans notre devise « entre mer et forêt ».

Fort de tous ces éléments de contexte, je vous saurai gré de me faire parvenir les rapports et échanges qui ont eu lieu entre vous-mêmes et les services concernés pour la sécurisation du parking Gabin Dambreville depuis le 19 mars 2022, tant au niveau de la visibilité du sens interdit tout comme les travaux entrepris pour ne permettre un véhicule de tomber en contre bas.

Tous ensemble, dans l'unité, nous pouvons avancer pour l'intérêt général, pour le programme, pour la sécurité des citoyens. Si des difficultés persistent, je demande à chacun, dans le cadre de ses responsabilités, de me faire un rapport écrit et circonstancié. Avec des possibles conséquences heureuses, nous pourrions tous être fiers du travail accompli.

Au vu des échanges entrepris par vos soins, si vous estimez que la charge de travail dû à vos délégations est trop conséquente, ou que votre niveau de responsabilité est trop élevé, vous êtes invité à me confirmer par écrit, sous huitaine, dès réception de la présente, **vos appartenance pleine, entière, et loyale au groupe majoritaire** et la volonté de garder vos délégations ainsi que le niveau de responsabilité correspondant sans aucune tergiversation ou rejet de responsabilité quelconque.

Comptant sur votre sens tant de l'engagement que des responsabilités, veuillez agréer, **Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint, Monsieur Gilles CLAIN**, mes salutations distinguées.

  
**LE MAIRE**  
**Mathieu HOARAU**

## **Mathieu Hoarau**

---

**De:** Gilles Clain  
**Envoyé:** dimanche 26 juin 2022 18:31  
**À:** Mathieu Hoarau  
**Objet:** Sécurisation parking rue Gabin Dambreville

Bonjour monsieur le maire ,

Il faudrait que vous preniez les mesures nécessaires afin de sécuriser le parking rue Gabin Dambreville a Étang-Salé les Bains .

En effet, une voiture est de nouveau tombée en contre bas sur la plage hier ou aujourd'hui.

Le site étant fréquenté il est nécessaire de sécuriser les plagistes en contre bas .

Je vous renouvelle également ma demande de bien vouloir renforcer la visibilité du sens interdit de la rue Dambreville :

en doublant le panneau sens interdit de part et d'autre de la rue mais aussi en matérialisant au sol ce sens interdit .

Je vous remercie.

Cordialement,

Gilles CLAIN,  
1er Adjoint,  
Mairie de L'Etang-Salé

## **Mathieu Hoarau**

---

**De:** Gilles Clain  
**Envoyé:** mardi 28 juin 2022 20:14  
**À:** Mathieu Hoarau  
**Cc:** Alain Kichenapanaidou; pm@letangsale.fr  
**Objet:** Alerte vague submersible. Plan Orsec et état des lieux

Bonsoir M.Le maire,

Au vu de l'évolution de la situation envisagée par les prévisionnistes , je vous prie de bien vouloir me transmettre le Plan Orsec de la commune svp .

Suite au changement d'autorité de la police municipale que vous avez mis en place, pourriez vous également m'indiquer qui est le référent au sein du service svp ?

Je vous informe également, mettre rendu en fin d'après midi de 17h45 à 18h30 sur le littoral au niveau du bassin pirogue , du ponton et poste mns.

Au niveau du bassin pirogue et du ponton , je n'ai constaté aucun dégât apparent.

La houle est "cantonnée " aux brisants.

Néanmoins côté du "du banc " et postes mns , la houle est beaucoup plus forte .

Pas de dégât remarqué dans l'obscurité.

Je ne saurais vous dire qu'elle est la hauteur des vagues , n'ayant aucun point de comparaison.

Cordialement,

Gilles CLAIN,  
1er Adjoint,  
Mairie de L'Etang-Salé

## Mathieu Hoarau

---

**De:** Gilles Clain  
**Envoyé:** jeudi 30 juin 2022 18:26  
**À:** Alain Kichenapanaidou  
**Cc:** Mathieu Hoarau; Stephane Boyer  
**Objet:** Re: Activité sans autorisation au bassin pirogue a vérifier

Bsr M.Le DGS,

Pourriez vous vérifier svp , en effet il me semble que le pouvoir de police de la mer est de la compétence du maire .

Tout comme dans un cadre plus général le pouvoir de police appartient également au maire sur sa commune.

D'ailleurs Il me semble que le maire a signé une note de service qui est venu préciser cela il n'y a pas longtemps.

Je vous remercie monsieur Kichenapanaidou.

Cordialement,

Gilles CLAIN,  
1er Adjoint,  
Mairie de L'Etang-Salé

Le 30 juin 2022 16:55, Alain Kichenapanaidou <alain.kichenapanaidou@letangsale.fr> a écrit :

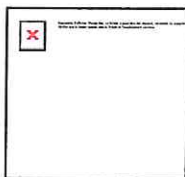
Bonjour

C'est une compétence de la CIVIS.

Bien cordialement,

**Alain KICHENAPANAÏDOU**  
Directeur Général des Services

Hôtel de Ville BP [909 avenue Raymond Barre 97427 L'Etang Sale La Réunion](#).  
Téléphone : [0262 33 43 36](#) Mobil [06 92 91 62 75](#)  
[dgs@letangsale.fr](mailto:dgs@letangsale.fr)



Suivez l'actualité de la Ville de L'Étang-Salé sur <http://www.letangsale.fr>  
Rejoignez-nous sur facebook : <https://www.facebook.com/letangsale.fr>

Envoyé de mon iPhone ou système mobile

Le 30 juin 2022 à 16:51, Gilles Clain <gilles.clain@letangsale.fr> a écrit :

Gilles CLAIN,

1er Adjoint,

Mairie de L'Etang-Salé

----- Message transféré -----

De : Gilles Clain <gilles.clain@letangsale.fr>

Date : 30 juin 2022 07:57

Objet : Activité sans autorisation au bassin pirogue a vérifier

À : David Lucas <david.lucas@letangsale.fr>, Gilles Robert <gilles.robert@letangsale.fr>

Cc : Mathieu Hoarau <maire@letangsale.fr>

Bonjour messieurs,

Comme évoqué avec David hier , merci de prendre attache avec M. LHERM DIIDER

Gérant de plongée salée

0692344435.

En effet,M.Lherm nous signale qu'une autre activité de plongée à lieu sans autorisation au niveau du bassin pirogue.

Je cite : " centre de plongée (KAZ PLONGEE/Mr SARRADE) de saint LEU .....

Mr SARRADE a repris son activité au bassin pirogue « un résident » lui aurait soi disant donné son mouillage (encore une loi individuelle) et donc l'activité sur le parking a repris de plus belle".

Merci de me faire un retour sur le sujet dès que possible svp .

Bonne journée et bon courage.

PS : j'attends également votre retour concernant VHU aux Sables . Merci de me le faire parvenir svp.

Cordialement,

Gilles CLAIN,

1er Adjoint,

Mairie de L'Etang-Salé